



COMPTE RENDU DU CTL DU 26 NOVEMBRE 2020

Le CTL du 26 novembre 2020 était essentiellement consacré au Nouveau Réseau de Proximité (NRP) qui n'est ni judicieux ni même opportun au regard du contexte sanitaire et des menaces terroristes. M. Cester a justifié le maintien de ces projets de restructuration au 1^{er} janvier 2021 par le fait qu'un report aurait entraîné un malaise chez les collègues concernés par les opérations de début d'année. Les collègues apprécieront !!

La DDFIP devrait plutôt se préoccuper de la santé de ses agents en développant le télétravail, qui n'est pas une option selon la ministre du Travail !

Actuellement dans la Loire, il y a à peine 30 % d'agents en position de télétravail chaque jour. L'objectif de 40 % devrait être atteint début janvier.

Par ailleurs, 70 cas de Covid ont été recensés parmi les agents du département.

Le DDFIP continue d'affirmer sans fondement que ces contaminations ne trouvent pas leur origine sur le lieu de travail. A la remarque qu'un tel raisonnement ne tenait pas, par exemple pour le cas de la cellule informatique qui a été entièrement décimée, M. Cester a botté en touche en précisant que ces collègues relevaient de la DISI !

Voici les principaux volets abordés en CTL :

1. Fermeture de la trésorerie de Bourg Argental avec :

- transfert de 4 communes à la Trésorerie de la Vallée de l'Ondaine qui devient le Service de Gestion Comptable (SGC) de Loire Sud et de 8 communes à la Trésorerie d'Annonay ;
- transfert des Établissements de Santé et Médicaux sociaux (ESMS) à la Trésorerie spécialisée de Gier Ondaine CH (GOCH) ;
- transfert de la communauté de communes des Monts du Pilat vers la Trésorerie d'Annonay ;
- transfert du recouvrement de l'impôt (16 communes) au SIP de St Etienne Sud ;
- le comptable de Bourg-Argental qui devient conseiller aux décideurs locaux(CDL). Un agent rejoindra Annonay et l'autre ira au SGC de Loire Sud.

2. Fermeture de la Trésorerie de Renaison avec :

- transfert des communes vers le SGC de Loire Nord implanté à Roanne à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- transfert de la gestion de l'EHPAD et de la maison de retraite vers la Trésorerie hospitalière Nord Forez installée à Feurs suite à son déménagement de Roanne ;
- basculement du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Roanne ;
- le chef de poste de Renaison qui devient CDL pour le SGC de Loire Nord et un accueil de proximité à Renaison. Un agent et un contrôleur seront affectés au SGC de Loire Nord, un contrôleur ira au SIP de Roanne.

3. Création d'accueils de proximité à :

- Noirétable, Chazelles sur Lyon relevant du SIP de Montbrison ;
- Pélussin, Rive de Gier, St Chamond dépendant du SIP de St Chamond ;
- Charlieu, La Pacaudière, Roanne ST Clair et Roanne Le Parc adossés au SIP de Roanne ;
- ST Bonnet Le Château relevant du SIP de Firminy ;
- St Genest Malifaux avec une antenne à Bourg Argental dépendant du SIP de St Etienne Sud ;
- La Cotonne-Montferré et Montreynaud adossé au SIP Nord, en attente de confirmation par la Direction.

Chaque SIP doit désigner des référents, joignables uniquement par les animateurs des accueils de proximité.

La présence de la DGFIP sur le territoire prendra la forme des maisons de services aux publics (MSAP) ou des structures France Services ou encore au sein d'espaces publics (permanence en mairies ou tout autre lieu mutualisé).

Notre présence se limitera dans la plupart des sites à des permanences pendant la campagne déclarative et si besoin pendant la campagne d'avis ou alors les jeudis dans le cadre de prises de rendez-vous. Seul Pélussin assure une véritable permanence tous les jeudis.

4. Mise en place de Conseillers aux Décideurs locaux (CDL) : Ils viennent en appui pour la confection des budgets, les analyses financières, la pédagogie sur la réglementation, conseil en matière de fiscalité directe locale, etc...Il y aura 10 emplois de CDL alors qu'il n'y aura que 5 SGC : Roanne, Firminy, Feurs, Montbrison et St-Etienne. St-Etienne Municipale deviendra un SGC alors que la Paierie départementale reste à structure constante. Au fur et à mesure des opérations de restructuration, plusieurs CDL pourraient être rattachés à un même SGC. Les CDL disposeront d'un espace de travail au sein du SGC et de la DDFIP.

5. Mise en place du SGC de Loire Nord et de Loire Sud : Les SGC conservent les mêmes missions que les trésoreries SPL excepté les missions de conseils confiées au CDL. Ces SGC offriront plusieurs points de contact : sur place mais aussi au sein des accueils de proximité (MSAP, France Service...). Le SGC de Loire Nord a vocation en 2023 à gérer l'ensemble des collectivités du nord du département. Au 1^{er} janvier 2021, la Trésorerie de Roanne Municipale deviendra SGC et prendra en charge les communes de Renaison. Le SGC de Loire Sud, né de la Trésorerie de la Vallée de l'Ondaine, absorbera le SPL de la Trésorerie Banlieue et Amendes et de Bourg-Argental. La DGFIP n'a pas fixé de taille maximale pour les SGC, tant en terme d'effectif que de nombre de collectivités gérées.

6. Regroupement de la gestion des EPS et EPSMS : La gestion des établissements publics de santé (EPS) est confiée à des trésoreries spécialisées. Sont programmés les transferts :

- des EPS et EPSMS de Renaison, Feurs et Montbrison à Roanne CH ;
- transfert de siège de Roanne CH à Feurs qui devient Trésorerie hospitalière Nord Forez ;
- transfert des EPSMS de SEBA et Bourg-Argental à GOCH.

Même si aucun agent de Bourg-Argental ou SEBA ne rejoint la Trésorerie Gier Ondaine CH, un emploi sera créé, ce qui est notoirement insuffisant, eu égard au transfert de charges !!

A priori, les hôpitaux de Boën, St-Galmier et des Monts du Lyonnais devraient rejoindre à l'avenir la Trésorerie hospitalière Nord Forez mais il est possible que certains établissements soient transférés au final à la Trésorerie Gier Ondaine CH.

7. Création du Service National de l'Enregistrement (SNE) : Dans le cadre de la démétropolisation, plus de 400 collectivités situées dans 84 départements ont souhaité accueillir un service de la DGFIP. 50 collectivités ont déjà été sélectionnées dont Roanne. Le SNE aura la charge exclusive du service en ligne « e-Enregistrement » qui offrira aux usagers un service numérique pour accomplir la formalité de l'enregistrement. Actuellement, toutes les démarches d'enregistrement doivent encore se faire par des formulaires papier. « e-Enregistrement » s'occupera dans un premier temps du don manuel par les particuliers, des déclarations de succession transmises par les notaires, puis des déclarations de cession de droits sociaux. Par la suite, la dématérialisation portera sur les autres déclarations et sur la formalité de l'enregistrement des actes. Au 1^{er} mars 2021, il est créé un emploi de catégorie A et 3 emplois de B auxquels 7 emplois supplémentaires (3B et 4C) seront ajoutés au 1^{er} septembre 2021. Ces emplois sont pourvus exclusivement dans le cadre d'un appel de candidatures nationales. A compter de 2022, les emplois créés seront proposés dans le cadre des mouvements nationaux et locaux habituels. D'importants travaux seront effectués sur le bâtiment du Centre des finances publiques de Roanne : isolation thermique, climatisation et rénovation du site de restauration.

8. Ponts Naturels pour 2021: vendredi 14 mai et vendredi 12 novembre.

9. Modification des horaires d'accueil de la Trésorerie de Charlieu : ouverture tous les matins de 8h30 à 12h.

Vos élus FO ont voté contre l'intégralité du Nouveau Réseau de Proximité mis en place au 1^{er} janvier 2021.

Par contre, ils se sont abstenus sur la création du Service National de l'Enregistrement à Roanne.

En effet, nous sommes opposés à la démétropolisation décidée sans l'accord des agents concernés mais la création d'une cinquantaine d'emplois dans la Loire nous semble une opportunité pour les collègues souhaitant une mutation sur le roannais.

Vos élus FO DGFIP 42